

Question au choix : Les espaces exposés aux risques majeurs

Les espaces exposés aux risques majeurs sont l'une des trois questions au choix proposées pour traiter le thème *Gérer les espaces terrestres* auquel il est conseillé de consacrer 14 à 15 heures au total. Le professeur ne devant aborder que deux des trois questions, il peut construire son projet sur la base de **7 à 8 séances d'une heure**.

L'ensemble des espaces terrestres sont soumis à un risque ou à des risques. Toutes les sociétés humaines y sont donc confrontées d'une manière ou d'une autre. Pour certaines, qui vivent sous la menace de risques majeurs et connaissent régulièrement des catastrophes de grande ampleur, ce phénomène peut même constituer un handicap réel pour le développement. Face aux risques, les hommes doivent élaborer des stratégies susceptibles de leur permettre de réagir en cas de catastrophe, mais surtout de diminuer le risque par des mesures de prévention efficaces. Anticiper ainsi le risque constitue un facteur nécessaire au développement durable des territoires.

PROBLÉMATIQUES

L'intitulé du programme invite à aborder la question à partir de trois problématiques.

- **Les espaces terrestres sont diversement soumis aux risques.** Les **aléas naturels** se répartissent en effet de manière très inégale à la surface du globe et sont de nature et d'intensité variées. De même, les **aléas technologiques**, créés par les activités humaines, sont plus ou moins présents en fonction des activités des sociétés et du niveau technologique atteint par celles-ci. Enfin, l'ampleur de ces aléas et leurs impacts s'inscrivent à des niveaux d'échelles très divers, du glissement de terrain local au possible changement climatique mondial.
- **Face à ces aléas, les sociétés humaines sont plus ou moins vulnérables.** Cette vulnérabilité est tout d'abord déterminée d'un point de vue humain par la densité de population des zones soumises à un aléa. D'un point de vue économique, la vulnérabilité des sociétés dépend de leur richesse et donc de l'importance des éventuels dégâts matériels provoqués par une catastrophe. Certains espaces, soumis à de forts aléas et présentant une vulnérabilité importante, sont ainsi très exposés aux risques.
- **Face aux risques, toutes les sociétés humaines n'ont pas les mêmes réponses.** Tout d'abord, lorsqu'une catastrophe survient, les secours et l'assistance apportés aux victimes peuvent être plus ou moins importants en fonction notamment des moyens financiers et techniques de l'État où l'événement se produit. Les inégalités de richesse et de développement ont également un impact en termes de capacité à prévenir les risques. Mais, dans ce domaine, c'est surtout la diversité des actions mises en œuvre qui prime. La prévention des risques passe en effet par des modalités très différentes et d'ampleur variable : campagne d'information des personnes vivant dans les zones concernées, préparation de plans d'évacuation, édicition de normes de construction, création d'aménagements

spécifiques susceptibles de réduire le risque jusqu'à une organisation de l'espace pensée spécifiquement pour limiter le risque.

CHOIX ET MISE EN PERSPECTIVE DE L'ÉTUDE DE CAS

On choisit une étude de cas qui permet d'aborder les trois problématiques de la question.

Cette question se prête bien au traitement d'un cas issu de l'actualité. Les médias se font en effet régulièrement l'écho de catastrophes naturelles ou technologiques, mettant ainsi en lumière certains espaces soumis aux risques. Reprendre un de ces exemples en classe peut permettre de susciter l'intérêt des élèves tout en étant l'occasion de produire avec eux un discours plus construit et plus complexe que celui qu'ils ont pu recevoir dans un premier temps par les médias.

On peut également aborder la question par l'angle moins spectaculaire d'un risque réel mais ne s'étant pas traduit par une catastrophe récente. Ce type de cas permet d'envisager des aspects différents de la question : le problème de la mémoire du risque et surtout de son oubli, l'abandon progressif des politiques de prévention que cela peut engendrer, les conflits qui peuvent se développer entre les acteurs soucieux de continuer à protéger la population et les partisans de l'abandon de mesures de protection contraignantes pour les habitants ou les activités économiques.

La mise en perspective est liée aux enjeux de l'étude de cas choisie.

L'espace abordé dans l'étude de cas est tout d'abord comparé rapidement avec des espaces soumis à d'autres types de risques, ce qui est l'occasion d'évoquer les risques technologiques si l'étude de cas est essentiellement centrée sur un risque naturel. Cette mise en perspective permet d'évaluer l'ampleur du risque présent sur le territoire de l'étude de cas comparativement à d'autres espaces. Elle est aussi l'occasion de rappeler aux élèves que les risques ignorent les frontières et sont des enjeux sur lesquels une réflexion transnationale est très souvent nécessaire. On met également en parallèle la stratégie de lutte contre les risques mise en place par la société envisagée lors de l'étude de cas avec les politiques adoptées dans d'autres espaces, y compris des espaces présentant un niveau de développement différent.

PIÈGES À ÉVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Confondre l'ampleur d'un aléa et l'importance d'une catastrophe : la gravité d'une catastrophe est très largement déterminée par l'intensité de l'occupation et des activités humaines sur les lieux où elle se déroule.
- Privilégier l'émotion légitimement ressentie face aux images véhiculées par les médias de certaines catastrophes par rapport à la compréhension du phénomène : l'ambition de l'enseignement de la géographie au lycée doit être de fournir aux élèves des clés de compréhension du monde, même si c'est en partant de leur réaction émotionnelle spontanée.
- Laisser penser aux élèves que les risques ne concernent que des espaces lointains qu'ils voient parfois apparaître dans les journaux télévisés à l'occasion d'un séisme ou d'un cyclone : il convient de leur faire prendre conscience que de très nombreuses sociétés, quelque soit leur lieu de vie ou leur niveau de développement, sont exposées aux risques.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Dossier du site géoconfluences « Risques et sociétés » : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/Risque/Risque.htm>
- Veyret Y., *Géographie des risques naturels*, La Documentation photographique, n° 8023, 2001
- Portail de la prévention des risques majeurs : <http://www.prim.net>
- Site de l'INERIS (institut national de l'environnement industriel et des risques) : www.ineris.fr